



Fédération Autonome de la Fonction Publique

2 juillet 2019, un nouveau rendez-vous salarial

sans revalorisation des salaires !

C'est sans aucune proposition de mesure de revalorisation salariale de portée générale, que le Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Action et des Comptes Publics s'est présenté ce jour devant les 9 organisations syndicales représentatives de la Fonction publique.

Passage en revue des principales « annonces » :

- Poursuite de PPCR avec la continuité des transferts prime/points, mesure largement défendue par la **FA-FP**, étant donné son impact positif sur les retraites.
- Continuité de la mesure permettant aux salariés à faibles revenus -dont les agentes et agents publics- de bénéficier de la prime d'activité.
- Convergence des régimes indemnitaires, la **FA-FP** y est favorable, cependant il s'agit là d'une mesure d'harmonisation sans aucune augmentation de salaire, sauf pour les corps de la filière sociale interministérielle.
- Réévaluation de l'indemnité compensatrice de la hausse de la CSG, **mais uniquement pour l'année 2020 ! « Et on y reviendra plus ! »**
- Revalorisation du CESU « garde d'enfants » pour les agentes et agents de l'État (30 000 personnes), sans harmonisation sur les 3 FP qui totalisent 5,4 millions de personnes.
- Reconduction de la GIPA (garantie individuelle du pouvoir d'achat) qui pour mémoire, ne représente qu'une mesure de compensation de la baisse du pouvoir d'achat calculée sur les 4 dernières années et **ne concerne qu'un nombre très faible de personnes.**
- La **FA-FP** note que le SEMACP se félicite de sa proposition de revalorisation du remboursement des frais de repas, qui passent de 15,25€ à 17,50€ ! **Soit une progression de 2,25€ euros en 13 ans !**

Si toutes ces mesures pourraient être perçues comme des « avancées positives », pour la FA-FP il ne s'agit une fois de plus que de la reconduction et/ou élargissement des dispositifs existants.

La **FA-FP** dénonce le refus du gouvernement, de revenir sur le « jour de carence », de prendre en compte ses revendications en matière de participation des employeurs publics à la protection sociale complémentaire (mutuelle) et de revalorisation indiciaire.

En conclusion, dès le départ du Ministre, la **FA-FP** a considéré que ce rendez-vous salarial se transformait en une nouvelle réunion technique d'information et a décidé de quitter la séance.

Autonome, progressiste, solidaire, à la FA un autre syndicalisme est possible !

FA-FP

96 rue Blanche

75009 PARIS

Tel : 01 42 80 22 22

E-mail : contact@fa-fp.org

Site internet : <http://www.fa-fp.org>

COMMISSION

